

Image not found or type unknown



Construction d'un garage en limite de propriété

Par **BROSSAULT**, le **29/10/2009** à **12:34**

Bonjour, je vais construire un garage en limite de propriété avec une hauteur de 2m 50. EN LIMITE est ce que mes voisins peuvent me poser des problèmes étant donné qu'ils ont leur maison à 3 M de la limite avec ouverture sur leur séjour, j'ai le permis de construire et l'architecte m'a affirmé que j'avais le droit mais j'ai un doute. Merci pour la réponse.